

PROGRAMME INDICATIF
CONVENTION ANNUELLE CFA-AFRIQUE 2017 (5^{ème} édition)

08H30-09H00 : Accueil et installation des participants

09H00-09H05 : Mot de bienvenue du Directeur Général du Cabinet CFA-AFRIQUE SA

09H05-10H00: Rétrospective juridique et fiscale de l'année 2016 et perspectives d'évolution

- Présentation des principaux chefs de redressement des entreprises durant l'année 2016 ;
- Projets du général code des impôts ;
- Textes d'application du code minier ;
- Loi de finances rectificatives

10H00-10H45 : Actualité juridique et fiscale

- Présentation et commentaires des mesures fiscales de la loi de finances 2017

10H45-11H15 : Pause-café

11H15-12H00 : Débats avec les animateurs

Session questions/réponses sur les communications

12H00-13H00: Animation de stands Droit & Fiscalité – Consultations libres

- Stand fiscalité (fiscalité de porte et fiscalité intérieure)
- Stand droit des affaires
- Stand droit social

13H00-13H15 : Clôture de la convention

- Discours de clôture
- Remise du cahier du participant

13H15-14H00 : Déjeuner-Buffer

14H00 : Fin de la journée.

Informations pratiques :

Date : Jeudi 02 février 2017 ;

Lieu : Hôtel BRAVIA, Ouagadougou zone ZACA, derrière le restaurant la véranda,

Frais de participation : **50 000 F CFA HT**/personne soit **59 000 TTC** pour les clients CFA-AFRIQUE¹ ;
100 000 F CFA HT/personne soit **118000 TTC** pour les non-clients.

¹ Les clients CFA-AFRIQUE sont les sociétés ayant un contrat d'assistance permanente en cours avec le Cabinet.